



CTPD DU 19/02/2010 COMPTE RENDU

La parité syndicale a boycotté le CTPD convoqué initialement le 11 février 2010, faute du respect par la direction de notre règlement intérieur qui prévoit que les documents nécessaires au débat soit transmis 8 jours avant cette réunion pour nous permettre de la préparer dans les meilleures conditions.

Au delà de cette protestation sur la procédure, la CGT a posé les problèmes de fond sur la qualité du dialogue social dans notre département et du manque de considération dont notre direction fait preuve vis à vis de tous les personnels (voir notre déclaration sur notre site <http://www.tresor.cgt.fr/40>).

La présidente du CTPD s'est offusqué de notre interpellation, et nous a fait un déroulé d'actions menées en faveur de l'installation et du confort des agents dans de nombreux sites. Tous nos collègues qui bénéficient de ces actions et qui se retrouvent au milieu des travaux, à Morcenx, à Dax en passant par Roquefort, sans oublier l'absence de chauffage à la cantine de Dax, apprécieront cette attention.

Après lecture de notre déclaration et celle de nos camarades du SNUI, nous passons à l'ordre du jour :

Approbation des procès verbaux de divers CTPD :

La présidente s'est sérieusement pris les pieds dans le tapis. Dans notre grande mansuétude, nous allons l'excuser : entre les CTPD ou nous étions absents, celui que vous avez envahi, les normaux dont les PV étaient incomplets, une mère n'y aurait pas retrouvé ses petits. En conclusion, nous en avons quand même adopté un.

Exécution budgétaire 2009 et budget 2010 (BOP)

Nous vous faisons grâce de l'examen fastidieux de tous ces documents qui nous ont été transmis avec retard pour information .

Les documents du BOP 2010 concernant les effectifs, les rémunérations et les crédits vacataires qui auraient pu nous intéresser, ne nous ont pas été communiqué.

Sinon, nous allons faire des économies : sur les locations (fermeture des postes comptables) et sur l'affranchissement (négociation avec l'entreprise Poste de l'envoi en nombre).

Vente du bâtiment de services sociaux 14 rue des boulevards à Mont de Marsan.

Liaison informatique entre le château (Dulamon) et l'hôtel (Dagas)

La création dans la précipitation de la DLU a mené la Centrale à expérimenter une ligne de liaison par fibre optique. 76000€ plus tard, la Centrale réalise que ce système n'est plus adapté à nos besoins, mais comme le dit notre Présidente, c'est la Centrale qui paye alors !!!Les contribuables que nous sommes apprécieront.

REGLE DE VIE DANS LES SERVICES FUSIONNES, HORAIRES D'OUVERTURE DES TRESORERIES, HORAIRES VARIABLES DANS LES POSTES COMPTABLES

La CGT revendique clairement la généralisation du temps de travail individualisé à chaque agent et sur l'ensemble du réseau comme cela se pratique aujourd'hui dans les SIP et les directions fusionnées.

La CGT porte cette revendication depuis plusieurs mois pour l'uniformisation des règles de vie au sein de la DDFIP 40, notre directrice départementale ayant créé la DLU sans aucun support juridique, déplaçant les services et les agents, anticipant les fermetures de postes comptables sans l'aval apparent de la Centrale, refuse cette préfiguration au niveau local et renvoie cette responsabilité au niveau de la Centrale et des groupes de travail syndicats administration.

Concernant l'ouverture des postes comptables, la CGT constate que dans les structures de proximité où le manque d'effectifs et les suppressions d'emploi se font durement sentir, notre directrice locale utilise comme variable d'ajustement le temps d'ouverture au public pour permettre aux agents d'effectuer leur travail pour, malgré tout, remplir les objectifs assignés.

L'ensemble des propositions de l'administration concernant les différents postes et services, conformément aux "souhaits des agents", ont été adoptées par la parité administrative, la CFDT et FO alors que la CGT et le SNUI ont voté contre.

BILAN D'ACTIVITE DES ERD ET ERR .

Le compte rendu sur l'utilisation de l'équipe de remplacement démontre sans contestation son utilisation comme variable d'ajustement au manque d'effectifs et suppressions d'emplois (7 postes comptables ont bénéficié de plus de 60% de son temps d'utilisation, 16 postes du reste et 8 postes n'ont rien obtenu)

Seul point positif, à la demande de la CGT, une réponse favorable a été donnée pour l'attribution des tickets restaurants aux membres de l'équipe de remplacement quand ils interviendront sur leur poste de rattachement si celui-ci en bénéficie.

BILAN SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour la deuxième fois au cours de ce CTPD, l'administration locale s'est pris les pieds dans le tapis, le rapporteur ayant la double casquette de représentant des personnels et de l'administration, le rapport a été lu par notre directrice locale, la CGT n'a pas de remarque particulière sur ce rapport.

QUESTIONS DIVERSES

La CGT interpelle notre présidente sur le devenir des missions du service de la gestion des particuliers qui se retrouve sans aucun agent pour les remplir. Notre directrice et bien consciente du problème et une commission ad hoc est chargée de l'étude de leur répartition vers d'autres services (SIPou autres.).

A la question du détournement de la salle de repos de Dagas au profit d'archives, Madame Estor a invoqué l'absence de directive dans les notes officielles pour supprimer cette salle. La gestion du personnel implique habituellement un certain respect de la personne, à la DDFIP des Landes, les rapports humains ne sont pas de mise. De quel bois sont donc faits nos directeurs, il nous semblait qu'en chacun de nous battait un cœur. Nos directeurs semblent en être dépourvu !!!